

ENSEMBLE

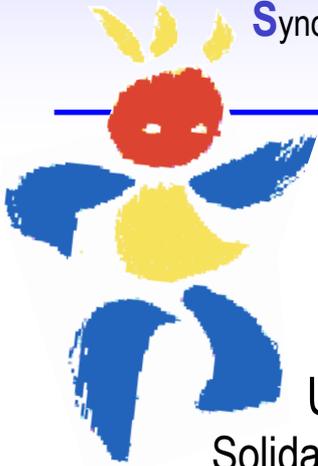
Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 189 □ Septembre 2008

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegg (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE



ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €

FAEN, FSU., SGEN-CFDT,
Unsa-éducation, CGT, FO, CRAP,
Solidaires, FCPE, UNL, FIDL et étudiants

Dispensé de timbrage MENDE RP

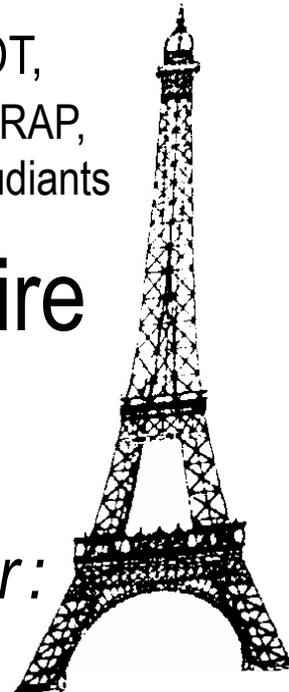


Déposé le :

Manifestation Unitaire à PARIS

Tous ensemble :

*"L'éducation est notre avenir :
pas sans vous !"*



Dimanche 19 octobre

Départs prévus de

Florac, Mende, Marvejols et St Chély d'Apcher

(Voir page 2 et modalités pratiques dans Ensemble d'octobre)

Fichier EDVIGE

(voir notre article
dans le numéro précédent)

Signez en ligne

et

Syndiquez-vous !

SOMMAIRE

- | | |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Manifestation nationale | p. 2 |
| <input type="checkbox"/> Éditorial : Bonne rentrée ! ; Délégués du personnel | p. 3 |
| <input type="checkbox"/> CTPD - CAPD : Compte rendu du CTPD et de la CAPD ;
Déclaration préalable de la FSU Lozère | p. 4 |
| <input type="checkbox"/> CTPD - CAPD (suite) : Déclaration de la FSU (suite) ; Appel à voter | p. 5 |
| <input type="checkbox"/> Métier : Revalorisation ; Indemnités de direction ; Prime début de carrière ;
Lu au BO ; Le SNUipp agit | p. 6 |
| <input type="checkbox"/> SNUipp - FSU 48 - Adresses utiles | p. 7 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Se syndiquer ; infos | p. 8 |

Agir Ensemble

Manifestation à **Paris** "Tous ensemble"

L' éducation est notre avenir : pas sans vous !

Notre pays a cette chance extraordinaire de disposer d'un grand service public laïque d'éducation. Il traduit notre choix républicain d'une société où tous les citoyens vivent ensemble. Mais imagine-t-on ce que deviendrait ce principe, sans ce tour de force de l'accueil de tous les jeunes, sans distinction, réalisé quotidiennement par notre École ?

Cette École publique, que nous aimons pour ses réussites incontestables, rencontre aussi des difficultés. C'est pourquoi nous souhaitons passionnément qu'elle évolue et se transforme pour s'acquitter vraiment de sa mission démocratique : faire réussir tous les jeunes, pas seulement les plus favorisés ou les plus "méritants".

Pour nous, ce débat et cet effort concernent tous les citoyens car, à travers l'avenir de la jeunesse, c'est celui du pays qui se joue.

Or, en lieu et place de ce que devrait nécessiter cette grande cause nationale, rassemblant largement les citoyens, à quoi assistons-nous ? Au spectacle d'une politique gouvernementale qui, au-delà des habillages, ne voit dans l'éducation qu'un moyen d'économiser. Plus que tout discours, la préparation du budget 2009 en est la démonstration : 13 500 suppressions d'emplois programmées, soit, dans le cadre triennal dans lequel ce budget s'inscrit plus de 40 000 postes promis à disparition sur les 3 ans, à rajouter aux 11 200 suppressions de cette année !

Tout n'est sans doute pas question de postes en matière éducative, mais nous affirmons que rien ne pourra se faire dans cet acharnement d'un "toujours moins de postes" ! Rien ne pourra davantage se faire avec des réformes à marche forcée encore moins lorsqu'elles aboutissent

à de vraies régressions. Rien ne pourra se faire non plus si l'Etat ne cesse de se désengager de ses missions, déléguant hors de l'école ce qu'elle doit assurer pour tous.

Aussi, nous poussons aujourd'hui un cri d'alerte : **cette politique va détériorer sur le long terme le service public d'Éducation.** Elle porte tous les ingrédients pour que se développe une école à deux vitesses dans une société minée par les injustices et les inégalités.

De ce projet, nous ne voulons pas ! Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre École publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes. Nous voulons pour cela d'autres choix.

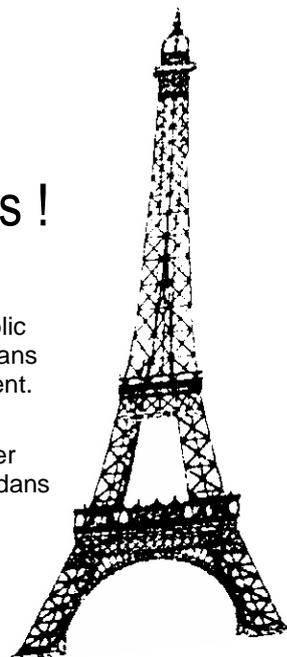
Nous en appelons à toutes celles et tous ceux qui pensent que l'éducation est une richesse pour notre pays, que l'avenir se joue aujourd'hui, à toutes celles et tous ceux qui refusent que la politique suivie n'entraîne, pour de nombreuses

années, le service public d'éducation dans l'affaiblissement.

Quelle place veut-on donner à l'éducation dans notre pays ? Quel citoyen veut-on préparer ?

Nous n'acceptons pas que la société découvre a posteriori qu'on aurait répondu à sa place, en catimini, à ces questions fondamentales !

Alors, mobilisons-nous ensemble, débattons, parlons, proposons, interpellons l'opinion, agissons sans attendre ! Rassemblons-nous tous dans une **grande manifestation nationale le dimanche 19 octobre à Paris.**



INSCRIPTION - SOUSCRIPTION

Nom :
Tél. :

Prénom :
Nombre de places retenues :

Participera au déplacement gratuit en car au départ de :

MENDE (1) **MARVEJOLS** (1) **ST CHELY** (1)

Souscrit pour le déplacement : € (2)

La souscription doit permettre la prise en charge du déplacement qui est comme pour chaque manif gratuit pour les participants (une collecte sera cependant effectuée dans le car).

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) versement à l'ordre du **SNUIPP 48**

À retourner au **SNUIPP Rue des Ecoles 48000 MENDE**
tél. 04 66 49 15 90

Éditorial

Bonne rentrée !

A l'heure où le Président de la République décide de nommer lui-même le Président de France Télévision, chacun mesurera la nécessité de se tenir informé autrement qu'en écoutant "*la voix de son maître*"...

Les propos lénifiants du ministre sur les "*réformes*" qu'il met en œuvre ne trompent personne.

Ce gouvernement ne travaille pas à la réussite du plus grand nombre.

Son objectif est de réduire la dépense publique et de privatiser un maximum de services publics.

Les réformes qu'il annonce n'en sont pas.

Ce sont des régressions qui se préparent.

Tous les coups sont permis pour ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite.

La réduction massive de postes,

dont environ 6 000 pour le premier degré en 2009, engendre la baisse de qualité du service public.

Pour la masquer, le gouvernement insiste

sur l'individualisation des parcours

et sur la responsabilité des acteurs.

Quand on s'apercevra que la répétition prônée par les nouveaux programmes n'est pas la pédagogie,

que la stigmatisation induite par l'aide personnalisée ne remédie pas plus que les stages de remise à niveau

aux problèmes de fond qui sont posés, que restera-t-il ?

Dans un premier temps les personnels seront

encore une fois accusés, puis les élèves et les familles

n'auront plus qu'à s'en prendre à eux-mêmes !

Alors, pour empêcher cette déroute sociale, il nous reste à défendre notre métier, notre professionnalisme.

Défendre les services publics est de notre responsabilité.

Cette défense passe par la réflexion et l'action collectives.

C'est le projet du SNUipp et de la FSU.

N'attendez plus, syndiquez-vous et *Ensemble*

agissons pour un 21^e siècle porteur d'espoir.

Mende le 9 septembre 2008

Réseau Éducation
Sans Frontières (RESF)

Réunion

mercredi 17 septembre
à 18 h au foyer rural
de Florac

Délégués du personnel !

Les délégués du SNUipp et de la FSU, face à l'administration, interdisent l'arbitraire et contrôlent toutes les questions concernant les nominations, les changements de corps, la carrière, les promotions ...

Leur présence dans les Comités Techniques Paritaires garantit la transparence, et s'appuie sur la mobilisation pour peser sur l'élaboration de la carte scolaire et améliorer le fonctionnement du système éducatif.

Ceci les conduit souvent à interpeller les représentants de l'administration.

Leurs interventions ne visent pas à remettre en cause le travail des personnels de l'inspection académique, mais à toujours agir pour plus de transparence et d'équité.

Cette confrontation parfois difficile exige des délégués actifs.

Les délégués du SNUipp organisent le débat avec les personnels et rendent compte de leur mandat.

Pour nous, l'efficacité, la force des délégués dans les instances paritaires tient à leur capacité à s'appuyer sur une pratique syndicale qui nécessite le contact avec les personnels et le terrain, sur une volonté de transformation de l'école et de la société.

Leur désignation fait suite aux élections qui auront lieu ce trimestre.

(voir appel à voter page 5)

Rentrée CTPD - CAPD

Déclara

Compte rendu du CTPD du 4 septembre

☐ **Ajustements de rentrée :**

Le **SNUipp** s'est prononcé pour le maintien de la 3e classe à l'école de Chirac et a demandé l'ouverture d'une 3e classe à Vielvic et à Saint Flour de Mercoire, de la deuxième classe à Saint-Martin de Boubaux. L'administration a refusé ces trois propositions de création de classes. La 3e classe est maintenue à Chirac. Un poste de TR BD (poste mis en réserve par l'administration lors de la Carte scolaire au printemps) est créé à titre provisoire et est rattaché à l'école maternelle de Florac.

☐ Le **temps de décharge des IMF** passant de 9 heures à 6 heures hebdomadaires, l'administration ferme un poste de modulateur et le transforme à titre provisoire en poste de TR BD rattaché à l'école maternelle des Chênes à Mende. Le **SNUipp** s'est opposé à cette mesure de carte scolaire et a proposé à l'administration que l'application de cette nouvelle circulaire puisse être différée à la rentrée prochaine pour ne léser aucun collègue ou que l'organisation soit différente pour permettre aux modulateurs nommés sur ces postes d'y rester.

☐ **AVSi** : augmentation de 2,5 emplois sur le département, les commissions de recrutement sont prévues en fin de semaine prochaine.

☐ **Organisation de la semaine scolaire** : pour l'administration, il n'y a pas de difficulté pour l'instant. Il ne devrait pas y avoir de problèmes de ramassage ! Un tableau de service départemental devrait être mis en place... A suivre attentivement ...

☐ **Service minimum d'accueil** : courrier de l'IA aux maires leur demandant d'établir une liste de personnes ressources. Il sera demandé aux directeurs de faire remonter le nombre de grévistes potentiels mais pas le nom des grévistes.

Compte-rendu de la CAPD

Ont été nommées :

- ☐ Florence LAZES (annulation permutation Aude) à Chirac 3e classe.
- ☐ Johanne MARINO (ineat Aude) sur le poste de TR BD à Florac.
- ☐ Carole GERBAL (ineat Gard) à Barjac.
- ☐ Martine FALLET, victime d'une mesure de carte scolaire à la rentrée (temps de décharge des IMF, voir compte rendu du CTPD) sera nommée sur le congé de maternité de Stéphanie LOUVEAU à Mende Fontanilles élémentaire (Terres bleues).
- ☐ Anne Sophie MAURIN sera affectée sur le congé parental de Cécile MERCADIER au CEM de Montrodât.

Reste vacant un poste d'adjoint à Saint Amans (congé parental de Yolande MOLteni).

Une TR BD, Magali BERGOGNE est sur le poste dans l'attente d'un éventuel recrutement par ineat.

ISSR pour les postes fractionnés : la situation est pour l'instant bloquée.

Ineat/exeat : pas de départ ni d'entrée possible à l'heure actuelle ce qui se traduit de fait par une perte d'emploi (ineat ci-dessus bloqué)

"Populisme scolaire".

La formule cinglante utilisée par deux anciens ministres, Jack Lang et Luc Ferry, pour stigmatiser la politique de Xavier Darcos (*Le Nouvel Observateur* du 13 mars 2008) prend tout son sens à cette rentrée des classes.

Les mesures phares et la médiatisation prouvent à quel point c'est la bataille de l'opinion qui a été engagée par le Ministre de l'Éducation nationale avec, comme le montre le sondage CSA réalisé pour le SNUipp, un succès mitigé sur certains plans. Cette enquête démontre par contre que l'entreprise de déstabilisation et de dénigrement de l'école primaire porte ses fruits : 78% de satisfaits pour l'école primaire, 65% pour l'école maternelle, contre respectivement 84% et 71% il y a un an.

Nous reprendrons les décisions les plus symboliques :

☐ **Les nouveaux programmes** : ils ont été rédigés, dans l'urgence et le secret, ni pour les enseignants chargés de les mettre en œuvre ni pour les élèves censés les acquérir mais pour que les parents, et peut être même les grands-parents, s'y retrouvent ! Prétendant se rapprocher des "fondamentaux" (a-t-on déjà vu des programmes dire le contraire ?) ils ne font que s'éloigner des fondements de notre connaissance en matière d'apprentissage. Plus courts mais plus lourds, faussement simplifiés, avec une focalisation sur le français et les mathématiques, leur caractère mécaniste provoque un appauvrissement culturel, n'octroyant qu'un simple strapontin pour asseoir la réflexion et la compréhension.

☐ **La suppression du samedi matin** : annoncée sur TF1 à la rentrée 2007, cette mesure ne correspondait à aucune demande des professionnels de terrain. Qui avait intérêt à ce que ce temps de classe soit supprimé ? Posons-nous clairement la question. A qui cela profitera-t-il ?

☐ **Soutien hebdomadaire** : il doit être apporté aux élèves en difficulté. Oui, mais quand ?

Le matin avant la classe ? Le midi, pendant que les autres enfants se détendent ?

Le soir, faibles s plus rés Le mer Sans co l'organis scolaire notamm comme A moins de pren que ce c

☐ **Le s** fois enc La mise (et non un prem Mais éta d'impos Pire, de des abs être ass On sait pourra t qu'il sou

☐ **Stag** à crain ajoutés la fin du aux élèv les maît De plus être de moins p et de plu vers cet Dans le en plac les élèv ne saura drastiqu des moy

☐ **Mise au méri doivent idée sou à organi Le but p les meill les élèv les profé Selon le sont le de l'ens en cons Pour la**

Condition préalable FSU.

ce qui sous-entend que les plus scolairement devraient être assistants nerveusement ? Credi matin ? Compter les difficultés dans la gestion des cantines et des transports sans que cela va engendrer un impact dans les départements ruraux de la Lozère.

qu'il ne soit demandé aux familles de prendre en charge les déplacements sans dispositif pourra entraîner ?

Service minimum d'accueil : une mesure, le Ministre joue sur du velours. En place d'un service de garde (d'enseignement) ne peut dans un bref temps que soulager les familles. Ce n'est pas à l'Etat de faire cela aux communes ?

En fait, ce seront les remplacements d'enseignants "imprévus" qui devront être assurés, en garderie, par les mairies ! C'est ainsi où le ministre ne trouve pas des milliers de postes et souhaite encore supprimer !

Services de remise à niveau : il est évident d'abord que ces dispositifs, au soutien hebdomadaire, signent un système d'aide et de soutien en difficulté effectués par des professeurs RASED formés pour cela. Les élèves en échec peuvent être au moins en moins aidés en classe, pris en charge au quotidien et plus renvoyés sans tentative de rattrapage.

En second degré, le projet de mise en place de stage d'anglais, visant à rendre les "bilingues" en fin de lycée, ne fait que faire oublier la diminution des heures depuis plusieurs années et des horaires en langues vivantes.

Concurrence, salaire et évaluations : "les parents ne peuvent choisir leur école" cette mesure tend le renoncement de l'Etat à assurer l'égalité sur son territoire. Poursuivi : aux écoles réputées, les dossiers, à celles délaissées les plus en difficultés avec les enseignants les moins "renommés" ! Au Ministère, les résultats des élèves reflètent de la compétence de l'enseignant que l'on doit rémunérer en conséquence ! FSU, la revalorisation salariale

de tous les enseignants doit se faire par une hausse importante de la valeur du point d'indice et non par l'attribution de primes.

De plus, dans le second degré, la pression mise à certains collègues pour imposer des heures supplémentaires peut aboutir à des situations de rentrée insupportables.

Formation des enseignants : En décidant sans concertation de recruter les futurs professeurs à bac + 5 tout en supprimant les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), le ministre prend une mesure historique : avoir les enseignants les plus diplômés, mais aussi... les moins formés ! Aurait-on trouvé le seul métier qui ne s'apprend pas ?

L'école est-elle le seul domaine où les pouvoirs publics agissent en opposition avec les travaux issus de la recherche ? La mise en place de la masterisation des formations générant le développement de synergies universitaires de plus en plus importantes, pose localement le problème de l'avenir du site IUFM de Mende, privé d'une structure universitaire de proximité. De plus, sans un solide accompagnement financier des étudiants les plus modestes, va-t-on encore accentuer l'écart social entre élèves et professeurs, au détriment aussi des plus jeunes professeurs coupés des réalités de vie de leurs élèves ?

Suppressions d'emplois : la clé de voûte de l'édifice qui explique tous les points précédents. 11 200 l'an dernier, 13 500 cette année qui ne sont pas prélevés dans la prétendue graisse du "mammoth" mais dans le muscle et l'os qui lui permettent de tenir debout et d'avancer. Elles bloquent l'emploi de jeunes diplômés provoquant, pour certaines disciplines du second degré (Arts plastiques et Technologie en particulier), un manque de personnels titulaires pour occuper les supports. Toujours dans le second degré, des remplacements, pourtant de longue durée et prévisibles, ne sont pas assurés. Dans le premier degré, la scolarisation des 2 ans (et bientôt des 3 ans ?) est remise en cause, les départs en formation continue sont réduits. En lycée, la suppression des moyens horaires provoque des difficultés d'inscriptions pour les parents d'élèves désireux de faire suivre un enseignement laïque et public à leurs enfants.

Rien n'arrête la logique comptable

Nuit des Iufm

Mende le 4 septembre de 18h à 21h.

Une trentaine de personnes ont participé à la soirée débat tenue dans les locaux du site IUFM de Mende lors de la "Nuit des IUFM". Parmi elles des étudiants de première année, particulièrement inquiets de la situation présente et de l'année de transition dans laquelle ils se trouvent sans savoir quel sera leur sort s'ils échouent aux CRPE, des personnels du site, eux aussi inquiets du processus de masterisation et des conséquences qu'il peut avoir sur l'avenir du site, et des personnes extérieures, militants syndicaux ou autres, soucieux d'en connaître davantage sur les réformes en cours qui touchent la formation des futurs enseignants.

Élections professionnelles, appel à voter

Par delà nos diversités, nos opinions, nous, institutrices, instituteurs, professeurs d'écoles et PEGC de Lozère, actifs et retraités, appelons à voter pour les listes présentées par le SNUipp et la FSU aux élections paritaires du 6 décembre 2008.

- Pour la défense de l'Ecole Publique Laïque et de ses personnels;
- Pour la satisfaction des revendications (recrutements, aide aux enfants en difficulté, maternelles rurales, direction d'école, remplacements, emplois et auxiliaires de vie scolaire,...);
- Pour l'unification des catégories dans un corps unique;
- Pour renforcer le syndicalisme unitaire.

Sandrine BAUMLÉ, Claude BONNEFILLE, André CLEMENT, Claire CORDESSE, Gilles CORNET, André FOURETS, Jean-Claude GAILLARD, Cathy et Daniel GONZALEZ, Karine HICAUBERT, Mauricette MACH, Michelle RESSEGUIER, Joëlle ROSSIGNOL, Jacques VACQUIER, Maryse et Bernard VIDAL.

Je m'associe à cet appel :

NOM
Prénom
Signature.....

À retourner au SNUipp Lozère
Rue des Écoles 48000 MENDE



Revalorisation

Quand Xavier Darcos "*communiqué*" sur la revalorisation du métier d'enseignant, les enseignants du premier degré sont amers.

Aujourd'hui seulement 14% des PE partent en retraite en ayant atteint un échelon de la Hors classe.

Refusant d'augmenter pour tous le point d'indice de manière à rattraper l'inflation, le gouvernement invente une prime (GIPA) pour quelques uns.

Le SNUipp exige que les promesses de revalorisation ne soient pas qu'un leurre médiatique.

Nouvelles indemnités de direction

A l'évidence le dossier "*direction et fonctionnement de l'école*" n'était pas clos après le protocole De Robien comme le prouve l'annonce par Xavier Darcos d'une revalorisation de la fonction de directeur d'école "*en reconnaissant leur engagement dans la réussite de l'école primaire et en améliorant*

leur régime indemnitaire". Il n'en reste pas moins que la réponse attendue sur la question de la direction d'école est loin de se limiter à l'indemnité dont vous trouverez ci-dessous le nouveau montant.

Le dossier reste donc entier.

Nombre de classes	Indemnité 2007-2008	Indemnité 2008-2009
De 1 à 4 classes	1295,64 €	1495,64 € (+ 200 €)
De 5 à 9 classes	1295,64 €	1695,64 € (+ 400 €)
Plus de 10 classes	1295,64 €	1895,64 € (+ 600 €)

Prime de début de carrière 1500 € : Enfin !

Le ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer le versement d'une prime de prise de fonction d'un montant de 1 500 € pour chaque enseignant* débutant.

Une indemnité de premier poste avait déjà été prévue dans le budget 2005 mais n'avait jamais été versée à la suite de restrictions budgétaires. Le SNUipp se félicite de sa mise en place et demande que l'étude de la généralisation d'une prime d'installation et d'équipement à l'ensemble des enseignants des écoles soit engagée.

En effet, les exigences professionnelles d'aujourd'hui (maîtrise et emploi des nouvelles technologies, ouvrages didactiques, abonnement à des revues pédagogiques, achat de matériel informatique, abonnement Internet...)

impliquent des dépenses importantes qui pèsent sur la rémunération de tous les enseignants des écoles.

La revalorisation des enseignants annoncée par le ministre ne peut se limiter à cette mesure, le Snuipp demande l'ouverture de négociation sur les rémunérations de tous les enseignants des écoles.

** Cette prime sera versée en deux fois au mois de novembre 2008 et mars 2009. Tous les stagiaires (PE2 en 2007/2008, listes complémentaires recrutées en 2006/07, recrutés par concours interne non enseignants) titularisés en 2008/2009 en bénéficieront. Elle est cumulable avec la prime d'installation en vigueur dans certains départements.*

Lu au B.O.

Lu au BO n° 33 du 4 septembre 2008

- ☐ Accueil des élèves : Mise en œuvre de la loi n° 2008-790 du 20 août 2008.
- ☐ Programmes : Conditions de mise en œuvre et enseignement de la langue des signes française à l'école primaire
 - ☐ Mouvement : Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna - rentrée 2009
- ☐ Mutations : Postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'A.E.F.E. rentrée 2009
 - ☐ Mutations : Candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française à l'étranger - rentrée 2009.

Le SNUipp-FSU agit :

- ☐ **Pour la défense des personnels et de la profession**
Il accompagne de nombreux collègues dans des démarches ou des situations de défense individuelle, pour faire respecter leurs droits. Il siège dans les commissions de réforme, d'actions sociales...
- ☐ **Pour une véritable transformation de l'école et de la société en avançant dans une réflexion collective.**
Le SNUipp organise régulièrement des colloques, stages, universités,... pour mener des travaux avec les chercheurs en sciences de l'Éducation pour faire progresser l'École.
- ☐ **Dans les commissions paritaires** (CAPD, CAPA, CTPD, ...), avec ses délégués du personnel, il agit :
 - pour l'amélioration des conditions de gestion des personnels (intégrations, promotions, mutations, formation...)
 - pour l'égalité et la transparence et contre l'arbitraire administratif.
- ☐ **Pour une société plus juste.**
Unitaire, il essaie de dépasser les clivages et toujours d'obtenir le plus large consensus pour agir. Le SNUipp-FSU est membre fondateur d'ATTAC pour lutter dans le mouvement alter mondialiste. Il s'implique pour l'Emploi, le Droit au logement, les Sans-papiers, le Réseau Éducation Sans Frontière...

Syndiquez-vous !

SNUipp - fsU. 48

Maison des Syndicats (2e étage) Rue des Ecoles 48000 - MENDE
Téléphone 04 66 49 15 90 Portable 06 87 74 47 11 Télécopie 04 66 49 15 09
Snu48@snuipp.fr

Secrétariat départemental (décharges syndicales)

- Sandrine BAUMLÉ**
Enseignante référent
MARVEJOLS 1/2 décharge
- Claudine BOURGEAT**
École MEYRUEIS 1/4 décharge
- Éric DOUET**
École ALBARET STE MARIE
(La Garde) 1/8 décharge
- Jean-Charles DUPENLOUP**
École élémentaire FLORAC
1/2 décharge
- Nathalie PERRET**
Ecole BARJAC maternelle
1/4 décharge
- Samuelle TAURISSON**
École ST ETIENNE DU VALDONNEZ
1/4 décharge

Permanences assurées tous les jours :

- Lundi** Sandrine BAUMLÉ
 Jean-Charles DUPENLOUP
- Mardi** Samuelle TAURISSON
 Nathalie PERRET
- Mercredi** par roulement
- Judi** Jean-Charles DUPENLOUP
 Éric DOUET (selon disponibilité)
- Vendredi** Sandrine BAUMLÉ
 Claudine BOURGEAT

Le syndicat est un outil utile
auquel on a recours à un moment
ou un autre de la carrière pour :

- S'informer ou demander conseil
- Permettre les contacts
avec l'administration
- Avancer dans une réflexion
collective
- Faire respecter ses droits
etc.....

Le **SNUipp** est le **syndicat des instituteurs et des professeurs d'école** majoritaire dans la profession (au plan départemental comme au plan national). Il est présent dans tous les organismes paritaires (nationaux, académiques ou départementaux).

Rejoignez-nous,
syndiquez-vous !

Adresses utiles

Rectorat 31, Rue de l'Université
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 67 91 47 00

IA 3, Rue Chanteronne
BP 22 48001 MENDE CEDEX
Tél. 04 66 49 51 00
Fax 04 66 49 15 81

Assistante Sociale des personnels
Tél. 04 66 31 87 68

IEN Circonscription de Mende
19, Rue du Pré Vival 48000 MENDE
Tél. 04 66 49 03 20 Fax 04 66 49 19 93

IEN Circonscription de Marvejols
13, Av des martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél. 04 66 32 68 09 Fax 04 66 32 77 52

IEN Circonscription de Florac
Groupe scolaire Rue Marthe Boissier
BP 10 48400 FLORAC
Tél. 04 66 45 02 17 Fax 04 66 45 26 93

CDDP 12, Avenue du Père Coudrin
BP 118 48005 MENDE CEDEX
Tél. 04 66 49 10 32 Fax 04 66 49 06 17

DDEN
21B rue des fleurs 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 39 05

EMALA 48 12, Av. du P. Coudrin
48000 MENDE
Tél. 04 66 49 10 37

IUFM 2, Place Marcel Godechot
B.P.4152 34092 MONTPELLIER Cedex
Tél. 04 67 61 83 00 Fax 04 67 61 83 10

IUFM Maison de la Formation
12, Av. du Père Coudrin
48000 MENDE
Tél. 04 66 49 16 22 Fax 04 66 49 28 73

A.D.OC (Association
pour le Développement de l'Occitan)
Rue des Ecoles 48000 MENDE
Tél. 04 66 49 12 03

CASDEN Immeuble "Le Torrent"
Avenue du Père Coudrin
48000 MENDE
Tél. 04 66 65 03 99

FCPE Immeuble "Le Torrent"
Avenue du Père Coudrin
48000 MENDE
Tél. 04 66 65 33 30

FOL Ligue de l'Enseignement USEP
La Chicanette Rue des Ecoles
B.P. 16 48001 MENDE CEDEX
Tél 04 66 49 00 30 Fax 04 66 49 03 72

MAE et Autonome de Solidarité
Immeuble "Le Torrent"
Av. du P. Coudrin 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 10 56

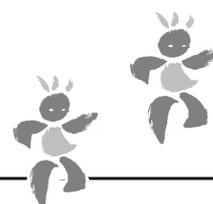
MAIF - CAMIF Imm. "Le Vivaldi"
Rue du Pré Vival 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 69 00

MGEN Imm. "Le Mont Mimat"
BP 34 48002 MENDE Cedex
Tél. 04 66 65 02 28 Fax 04 66 49 38 16

OCCE 48 École élémentaire publique
La Coustarade 48100 MARVEJOLS
tél. : 06 80 89 05 92

PEP 48 (Association des Pupilles
de l'Enseignement Public)
10 ter Boulevard Lucien Arnault
BP 107 48003 MENDE Cedex
Tél. 04 66 49 37 37

Restaurant administratif
Boulevard Lucien Arnault
48000 MENDE
Tél. 04 66 65 19 78



Agir Ensemble

**La force de notre profession
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	INSTITUTEURS					PROFESSEURS DES ÉCOLES							P.E.G.C.					
	A D J O I N T	DIRECTION			S P É - I M F	Dir. Spé 1 à 4 Cl.	A D J O I N T	DIRECTION				S P É - I M F	H O R S C L	C L · N O R M.	H O R S C L	C L · E X C		
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +						S E G P A	
11e	140	141	144	148	144	149	175	176	180	184	187	189	177		149			
10e	128	129	132	136	132	136	163	164	167	171	174	176	165		137			
9e	117	118	121	126	121	126	150	151	154	158	161	163	152		130			
8e	111	112	115	119	115	119	141	142	145	149	152	154	142		122			
7e	Retraités: pension < 1400€ 84 € pension > 1400€ 90 €						131	132	135	139	142	144	134	210	116			
6e	AVS, Adjt d'éducation, EVS : 46 € Disponibilité, Congé parental : 46 € Congé de formation :						121	122	126	132	135		128	199		174		
5e							114	115	118	122	125			187		162		
4e	80 % de la cotisation et selon le temps partiel : 50 %, 75%... de la cotisation.						109	110	113	117	120		173		149	198		
3e							104	105	108	112	115			163		137	186	
2e							PE1 IUFM et LC sans poste : Gratuit						152		130	174		
1er							PE2 IUFM et LC en poste : 81 €											134

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHÉSION 2008-2009

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

8e Université
d'automne
du SNUipp
24 au 26 octobre
La Londe les Maures
(Var)

Demandez
le programme
et inscrivez-vous
dès à présent
à la section
départementale
SNUipp Lozère.

Colloque
de l'A.D.O.C.
Passeport pour
le plurilinguisme
les mécanismes de
l'apprentissage.
27 au 30 octobre
Mende

<http://48.snuipp.fr>
à consulter
régulièrement.



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N°0407 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701

Ce bulletin
vous a été envoyé grâce
au fichier informatique
du SNUipp 48.
Conformément à la loi
du 8.01.78, vous pouvez
avoir accès ou faire
effacer les informations
vous concernant
en vous adressant
au SNUipp 48 .
Publication mensuelle

"Populisme

La formule d
anciens min
pour stigma
de Xavier D
du 13 mars
à cette rentr

Les mesure
prouvent à c
de l'opinion
par le Minist
avec, comm
le sondage
un succès n
Cette enquê
que l'entrep
et de dénigr
ses fruits : 7
primaire, 65
contre respe
il y a un an.

Nous reprer
les plus sym

❑ Les nou
été rédigés,
ni pour les e
chargés de
ni pour les é
mais pour q
même les g
Prétendant :
"fondamenta
programmes
que s'éloign
connaissance
Plus courts
faussement
sur le franç
leur caractè
un appauvri
qu'un simple
la réflexion

❑ La supp
annoncée s
cette mesur
demande de
Qui avait int
de classe so
Posons-nou
A qui cela p

❑ Soutien
apporté aux
Oui, mais q
Le matin av
Le midi, per
détendront

Déclaration préalable FSU.

scolaire".
cinglante utilisée par deux
nistres, Jack Lang et Luc Ferry,
tiser la politique
arcos (*Le Nouvel Observateur*
2008) prend tout son sens
ée des classes.

s phares et la médiatisation
quel point c'est la bataille
qui a été engagée
tre de l'Éducation nationale
e le montre
CSA réalisé pour le SNUipp,
nitigé sur certains plans.
te démontre par contre
rise de déstabilisation
ement de l'école primaire porte
8% de satisfaits pour l'école
% pour l'école maternelle,
ectivement 84% et 71%

ndrons les décisions
mboliques :
veaux programmes : ils ont
dans l'urgence et le secret,
enseignants
les mettre en œuvre
élèves censés les acquérir
ue les parents, et peut être
rands-parents, s'y retrouvent !
se rapprocher des
aux" (a-t-on déjà vu des
s dire le contraire ?) ils ne font
er des fondements de notre
ce en matière d'apprentissage.
mais plus lourds,
simplifiés, avec une focalisation
ais et les mathématiques,
re mécaniste provoque
ssement culturel, n'octroyant
e strapontin pour asseoir
et la compréhension.

pression du samedi matin :
ur TF1 à la rentrée 2007,
e ne correspondait à aucune
es professionnels de terrain.
érêt à ce que ce temps
oit supprimé ?
s clairement la question.
rofitera-t-il ?

hebdomadaire : il doit être
élèves en difficulté.
and ?
ant la classe ?
ndant que les autres enfants se
?

Le soir, ce qui sous-entend que les plus
faibles scolairement devraient être
les plus résistants nerveusement ?
Le mercredi matin ?
Sans compter les difficultés dans
l'organisation des cantines et des transports
scolaires que cela va engendrer notamment
dans les départements ruraux comme la
Lozère.
A moins qu'il ne soit demandé aux familles
de prendre en charge les déplacements
que ce dispositif pourra entraîner ?

□ **Le service minimum d'accueil** : une
fois encore, le Ministre joue sur du velours.
La mise en place d'un service de garde
(et non d'enseignement) ne peut dans
un premier temps que soulager les familles.
Mais était-ce à l'Etat d'imposer cela aux
communes ?
Pire, demain, ce seront les remplacements
des absences "imprévues" qui devront
être assurés, en garderie, par les mairies !
On sait ainsi où le ministre
pourra trouver des milliers de postes
qu'il souhaite encore supprimer !

□ **Stages de remise à niveau** : il est
à craindre d'abord que ces dispositifs,
ajoutés au soutien hebdomadaire, signent
la fin du système d'aide et de soutien
aux élèves en difficulté effectués par
les maîtres des RASED formés pour cela.
De plus, les élèves en échec peuvent
être de moins en moins aidés en classe,
moins pris en charge au quotidien
et de plus en plus renvoyés
vers cette tentative de rattrapage.
Dans le second degré, le projet de mise
en place de stage d'anglais, visant à rendre
les élèves « bilingues » en fin de lycée,
ne saurait faire oublier la diminution
drastique depuis plusieurs années
des moyens horaires en langues vivantes.

□ **Mise en concurrence, salaire au
mérite et évaluations** : "les parents doivent
pouvoir choisir leur école" cette idée
sous-tend le renoncement de l'Etat
à organiser l'égalité sur son territoire.
Le but poursuivi : aux écoles réputées, les
meilleurs dossiers, à celles délaissées les
élèves **les plus en difficultés** avec les
professeurs les moins "renommés" !
Selon le Ministère, les résultats des élèves
sont le reflet de la compétence
de l'enseignant que l'on doit rémunérer
en conséquence !

Pour la FSU, la revalorisation salariale

de tous les enseignants doit se faire par
une hausse importante de la valeur du point
d'indice et non par l'attribution de primes.

De plus, dans le second degré, la pression
mise à certains collègues pour imposer
des heures supplémentaires peut aboutir
à des situations de rentrée insupportables.

□ **Formation des enseignants** : En
décidant sans concertation de recruter
les futurs professeurs à bac + 5 tout
en supprimant les Instituts universitaires
de formation des maîtres (IUFM)
le ministre prend une mesure historique :
avoir les enseignants les plus diplômés,
mais aussi... les moins formés !
Aurait-on trouvé le seul métier qui ne
s'apprend pas ?
L'école est-elle le seul domaine où
les pouvoirs publics agissent en opposition
avec les travaux issus de la recherche ?
**La mise en place de la masterisation des
formations générant le développement
de synergies universitaires de plus en plus
importantes, pose localement le problème
de l'avenir du site IUFM de Mende privé
d'une structure universitaire de proximité.**
De plus, sans un solide accompagnement
financier des étudiants les plus modestes
va-t-on encore accentuer l'écart social
entre élèves et professeurs, au détriment
aussi des plus jeunes professeurs coupés
des réalités de vie de leurs élèves ?

□ **Suppressions d'emplois** : la clé de
voûte de l'édifice qui explique tous les
points précédents. 11 200 l'an dernier,
13 500 cette année
qui ne sont pas prélevés dans la prétendue
graisse du "mammoth" mais
dans le muscle et l'os qui lui permettent
de tenir debout et d'avancer.
Elles bloquent l'emploi de jeunes diplômés
provoquant, **pour certaines disciplines
du second degré (Arts plastiques
et Technologie en particulier), un manque
de personnels titulaires pour occuper
les supports.**
De plus en plus de remplacements,
pourtant de longue durée et prévisibles,
ne sont pas assurés, la scolarisation
des 2 ans (et bientôt des 3 ans ?)
est remise en cause, les départs
en formation continue sont réduits.
En lycée, la suppression des moyens
horaires provoque des difficultés
d'inscriptions pour les parents d'élèves
désireux de faire suivre un enseignement
laïque et public à leurs enfants.

Rien n'arrête la logique comptable